



L'actualité du Territoire d'Énergie Orne (Te61) - N° 17 - JUIN 2025 / BIANNUEL

L'édito' du Président.



Résilience des réseaux : renforcer nos investissements pour faire face aux aléas climatiques.

Les tempêtes majeures des hivers derniers ont mis en évidence la vulnérabilité de certaines infrastructures électriques de notre département. Face à ces événements qui ne peuvent plus être considérés comme exceptionnels, le syndicat a souhaité s'engager pour aller plus loin et accélérer la résilience de ses réseaux. Au total, ce sont 4,5 millions d'euros supplémentaires qui sont investis, avec le soutien de l'État, pour effectuer les travaux sur ces territoires.

Anticiper pour mieux protéger.

Anticiper les effets du dérèglement climatique est devenu un enjeu stratégique pour nos collectivités. C'est dans ce contexte que nous portons le déploiement du "Jumeau numérique" et de son cadastre solaire. Cet outil innovant de modélisation 3D du territoire permettra, entre autres, de scénariser des situations extrêmes (inondations, îlots de chaleurs, incendies, etc). Cette plateforme en ligne d'analyse, de simulation et d'aide à la décision pour l'aménagement territorial sera mise à disposition des acteurs publics et privés. Elle devrait être opérationnelle courant 2026.

Des services renforcés pour vos projets locaux.

Parallèlement, nous poursuivons nos études et investissements dans les projets structurants pour nos adhérents : conseils en énergie partagé (CEP), réalisation et exploitation de réseaux de chaleur à chaufferie bois, et depuis 2025, accompagnement dans l'émergence de projets photovoltaïques et éoliens grâce à notre intégration au réseau national des «GÉNÉRATEURS». Ce service gratuit est une véritable opportunité pour répondre à toutes les questions des habitants de votre commune autour des projets d'énergie renouvelable.

Ces projets s'inscrivent dans une stratégie à long terme, permettant de développer collectivement les défis énergétiques de demain. Le Territoire d'Énergie Orne est et restera un acteur central de cette transition en vous soutenant dans la mise en œuvre de solutions innovantes. Je vous souhaite une bonne lecture de cette revue d'informations.

Philippe Auvray

Président du Territoire d'Énergie Orne.



Territoire d'Énergie Orne
6 rue de Gâtel, 61250 Valframbert.
02 33 32 83 13 - accueil@te61.fr

RÉSILIENCE DES RÉSEAUX FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES : 4,5 millions d'euros supplémentaires investis.

Durant les hivers 2023 et 2024, notre département a subi deux tempêtes majeures : 'Ciaran' et 'Caetano'. Ces conditions climatiques, qui combinaient vent et neige collante, ont entraîné d'importants dégâts sur les réseaux électriques. En effet, la tempête la plus récente a privé 35 000 foyers d'électricité et plus de soixante-dix départs HTA ont été touchés, ce qui a nécessité une mobilisation immédiate de tous les acteurs afin de faire face à cette situation exceptionnelle.

Fort de ce retour d'expérience, le syndicat a souhaité s'engager pour permettre d'accélérer concrètement la résilience des réseaux basse tension dans l'Orne. Ainsi, plusieurs demandes d'aides ont été déposées auprès de l'État ce qui a permis d'obtenir des fonds supplémentaires pour investir sur les secteurs prioritaires.

EN 2024

- > 930 000 € attribués par le FACÉ
- > 232 500 € de fonds propres du Te61

Ce qui a représenté...

- > 1.16 M € d'investissements
- > 14 chantiers réalisés



EN 2025

- > 2.7 M € attribués par le FACÉ
- > 675 000 € de fonds propres du Te61

Ce qui représente...

- > 3.37 M € d'investissements
- > 31 chantiers réalisés au cours de l'année

> + de 400 Points De Livraisons (PDL) sécurisés

CAS FACÉ :
DES DOTATIONS
QUI RESTENT FRAGILES.

Le FACÉ (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) est un compte d'affectation spéciale du budget de l'État qui apporte un soutien depuis 1936 aux autorités organisatrices de la distribution d'électricité (AODE) pour le financement des travaux sur les réseaux de distribution d'électricité en secteur rural. Malgré l'inflation constante depuis 2012, l'enveloppe budgétaire du FACÉ représente chaque année 377 M€ au niveau national. Cependant, la politique budgétaire française tend parfois à remettre en cause sa pérennisation.

Pour 2025, malgré ces quelques signaux pessimistes, l'investissement des travaux du syndicat demeure supportable et leur stabilité n'est pas compromise. Grâce aux financements exceptionnels attribués par le FACÉ au titre de la résilience des réseaux, les dotations annuelles accordées au syndicat sont stables et témoignent d'une hausse de leur valeur de 17,45 % entre 2020 et 2025, qu'il faut cependant relativiser.

En effet, certains programmes "classiques" comme les renforcements et les sécurisations sont moins abondés, en raison de l'évolution positive de notre réseau grâce aux travaux réalisés par le Te61.

>> Le nombre de clients mals alimentés en électricité en milieu rural, est passé de **650 en 2020** à **297 aujourd'hui**.

>> Le nombre de kilomètres de linéaires de réseaux en fils nus, est passé de **1 294,57 km en 2020** à **537 km aujourd'hui**.

Ces chiffres appellent à la plus grande prudence car les règles de constitution de ce fonds ont été drastiquement modifiées par la législation récente : les gestionnaires de réseaux ne sont désormais plus contributeurs. Rouage indispensable au fonctionnement d'un service public essentiel au territoire et à ses usages, le FACÉ témoigne de l'importance d'une structuration de la qualité des réseaux afin de faire face aux enjeux actuels et à venir : verdissement des systèmes de chauffage, data center, véhicules électriques, EnR...

Le Territoire d'Énergie Orne engagé auprès de "Petites Cités de Caractère"

La distinction « Petites Cités de Caractère » est délivrée aux petites villes et villages possédant un patrimoine architectural et paysager remarquable. A travers une charte nationale, les petites cités de caractère se donnent pour missions de sauvegarder, restaurer, entretenir leur patrimoine, de le mettre en valeur, de l'animer et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs afin de participer au développement économique des territoires.

Le Territoire d'Énergie Orne s'est engagé à mettre à disposition de l'association ses compétences dans les domaines de la transition énergétique et des réseaux pour les villages labellisés. Le 19 mars dernier, la convention de partenariat a officiellement été signée lors de l'assemblée générale de l'association.





En février dernier, c'est le poste-tour implanté sur la commune de l'Épinay le Comte qui a été démolit.

UNE SUPPRESSION PROGRESSIVE DES POSTES-TOURS ÉLECTRIQUES.

Qu'est-ce qu'un « poste-tour électrique » ?

Un poste-tour sert à transformer l'électricité de la haute à la basse tension HTA/BT pour être distribuée ensuite aux habitations. Dans le cadre d'un enfouissement des réseaux, ces installations, d'une hauteur d'environ 7 mètres, sont remplacées par des postes au sol beaucoup moins imposant et offrant les mêmes capacités. Depuis plusieurs années, une campagne de démolition de ces postes a été lancée sur l'ensemble du département.

Bon à savoir

Entre 2019 et 2023, **27 postes-tours ont été supprimés** dans le cadre de nos travaux.

>> 151 installations sont encore implantées dans le département.

Exemple d'un poste de transformation au sol



L'ÉLAGAGE

UN ENJEU ESSENTIEL POUR LA SÉCURITÉ DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES.

Un bon entretien des arbres est indispensable pour garantir la continuité et la sécurité de l'acheminement de l'électricité. Les propriétaires peuvent effectuer eux-mêmes l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée, à leurs frais.

Travailler à proximité des lignes électriques nécessite de prendre toutes les précautions de sécurité. Ainsi le recours à un professionnel peut s'avérer judicieux. En cas de défaut d'élagage par un propriétaire, les frais et conséquences peuvent être mis à sa charge.



Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, une déclaration DT-DICT doit être réalisée au moins 15 jours avant le début des travaux.

Quand l'élagage est-il à la charge du propriétaire ?

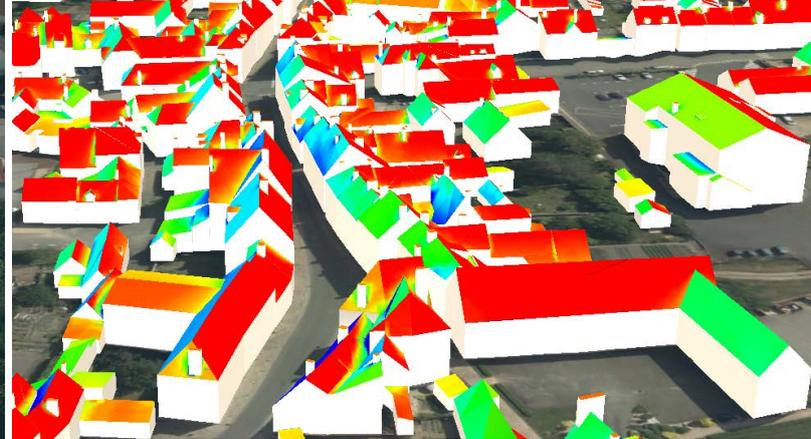
- si l'arbre est planté en propriété privée et déborde sur le domaine public où passe la ligne électrique,
- si l'arbre a été planté après la construction d'une ligne située au-dessus du domaine privé,
- si l'arbre est à proximité du câble qui alimente directement une propriété.

ENEDIS

Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'Enedis, qui informe les propriétaires concernés et missionne une entreprise spécialisée à ses frais. En cas de refus par le propriétaire, la responsabilité de ce dernier serait engagée.

Conseils et bonnes pratiques : <https://tension-attention.fr>





Anticiper les enjeux du territoire grâce au "JUMEAU NUMÉRIQUE 3D" et à son cadastre solaire.

Dans une dynamique de modernisation des données territoriales, le Territoire d'Énergie Orne et la Région Normandie à travers le fonds européen de développement régional (FEDER) portent le projet de la mise en place d'un jumeau numérique, en 3 dimensions, sur le département de l'Orne. Zoom sur ce dispositif ambitieux.

Qu'est-ce qu'un jumeau numérique ?

Un jumeau numérique est une réplique virtuelle fidèle à la réalité, construite à partir d'une modélisation 3D détaillée du territoire, dans laquelle il est possible d'intégrer des données variées : bâtiments, routes, réseaux d'eau et d'électricité, espaces verts, etc. Mise à jour régulièrement, cette représentation reflète l'état actuel du territoire et permet d'en simuler l'évolution. Les données du Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) constitueront le socle de ce futur dispositif.

Un cadastre solaire intégré !

Un cadastre solaire sera intégré au dispositif, ce qui permettra aux utilisateurs de connaître le potentiel solaire de chaque pan de toiture (en 3D) à l'échelle du département.

Cet outil offre une plateforme d'analyse, de simulation et d'aide à la décision très précise pour les acteurs publics et privés. Le jumeau numérique permettra ainsi de réaliser virtuellement des scénarios d'anticipations de diverses natures comme des inondations par exemple.

Le 8 avril dernier, les membres du bureau syndical ont approuvé l'attribution du marché pour la mise en place de ce service. Après une phase de calculs, de développement et de contrôle des livraisons, le jumeau numérique sera opérationnel d'ici 2026.



Simulations des risques climatiques

Modélisation de phénomènes tels que des inondations, des feux de forêts, îlots de chaleur, afin de faciliter l'intervention des secours par exemple.



Intégration de projets EnR

Modélisation d'implantation de projets d'énergies renouvelables pour l'acceptabilité du territoire. Cadastre solaire pour identifier le potentiel des toitures.



Intégration de projets d'aménagements

Permet d'anticiper les impacts d'un projet : constructions, rénovations, aménagements...



Gestion des réseaux

Localisation, visite souterraine, croisement et analyse des réseaux enterrés.

Ce projet est subventionné à hauteur de 80% par le FEDER.



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION NORMANDIE



LE Te61 PARTAGE SON EXPÉRIENCE LORS DES "VirtualTer 2025".

VirtualTer 2025, est un évènement international sur les jumeaux numériques qui s'est déroulé les 26, 27 et 28 mai derniers à l'université de Caen Normandie.

Cette rencontre s'adresse aux élu(e)s et décideurs, de l'État et des collectivités territoriales, mais aussi à tous les professionnels qui travaillent aujourd'hui dans le BTP, la géomatique, l'environnement, le numérique et la transition écologique. La collaboration, l'aide à la décision, la mutualisation, mais aussi le dérèglement climatique et les adaptations nécessaires, ou encore les réflexions et projets portant sur les territoires connectés et durables, sont quelques-unes des thématiques qui ont été abordées lors de cette édition.

Le saviez-vous ?

Le Territoire d'Énergie Orne est l'un des premiers syndicats d'énergie en France à porter ce projet, c'est pourquoi il a été convié à venir partager son retour d'expériences lors d'une table ronde intitulée :

"Les jumeaux numériques, comme appui des politiques publiques (aide à la décision et outils d'information des citoyens)".

Le Président, Philippe Auvray, a pu expliquer aux participants la démarche et l'engagement du syndicat dans le déploiement du jumeau numérique dans l'Orne : les moyens techniques et humains nécessaires, la communication auprès des acteurs locaux pour en présenter les usages. Il a souligné l'importance d'un tel outil, véritable virage technologique pour anticiper les enjeux de demain pour les territoires.

"Conseil en Énergie Partagé" (CEP) Quel est le bilan de cette mission ?

Conseiller en énergie partagé, quels objectifs ?

Le CEP est un service permettant de mutualiser la compétence d'un agent énergéticien entre plusieurs communes ou établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) n'ayant pas la taille ou les ressources suffisantes pour s'en doter en interne. Le conseiller réalise un bilan énergétique du patrimoine et définit les objectifs et les priorités. Il propose aux collectivités des solutions concrètes pour réduire les dépenses tout en maîtrisant les consommations et en limitant l'impact environnemental des bâtiments publics.

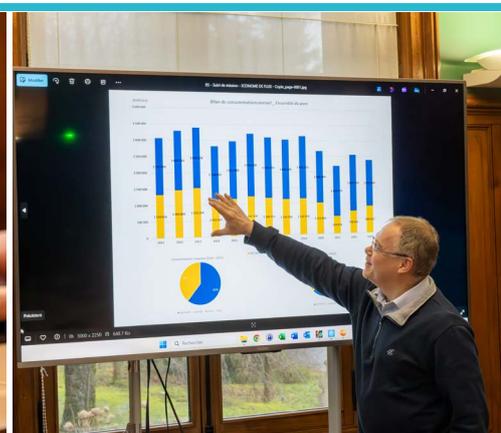
Depuis janvier 2022, un agent du syndicat est dédié à la mission de "Conseil en Énergie Partagé" (CEP). Bilan de cette mission co-financée par l'ADEME qui a pris fin le 31 mai dernier.

LES ÉTAPES DU CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

1. Inventaire énergétique du patrimoine communal (*bâtiments, flotte de véhicules, éclairage public...*).
2. Recueil et analyse des dépenses énergétiques (*factures, consommations, etc.*).
3. Réalisation d'un bilan énergétique de la collectivité.
4. Présentation des résultats et des préconisations aux élus.
5. Accompagnement dans la recherche de financements.



À noter : le Te61 continue de proposer aux collectivités la prestation de conseil énergétique, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations !



CHIFFRES CLÉS | Du 1^{er} janvier 2022 au 31 mai 2025.

44 COLLECTIVITÉS
ont bénéficié de ce service :
40 communes, 1 EPHAD,
1 SIVOS et 2 CDC

96 BÂTIMENTS PUBLICS
étudiés

2 600 FACTURES
passées à la loupe

6 862 210 kWh
de consommations
énergétiques analysées

45 227 M²
de surfaces diagnostiquées

Les missions CEP permettent ensuite aux collectivités d'engager des travaux avec l'assurance de choisir une bonne direction technico-économique.

QUELQUES ASTUCES SIMPLES POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Lors de ses diagnostics dans les bâtiments publics, Richard Boudou, notre conseiller énergétique, constate régulièrement des erreurs coûteuses en énergie. Voici ses conseils pour optimiser vos consommations.



Libérez vos radiateurs

Les radiateurs sont bien souvent cachés derrière du mobilier, du linge ou de longs rideaux... Cela semble anodin, mais ces obstacles empêchent la bonne diffusion de la chaleur dans la pièce. Résultat : la température monte moins vite, les radiateurs surchauffent, et la facture grimpe.



Ne bouchez pas les entrées d'air

Les entrées d'air permettent le renouvellement de l'air dans les pièces, en particulier dans les bâtiments équipés de VMC (ventilation mécanique contrôlée). En les obstruant, vous risquez d'altérer la qualité de l'air, d'augmenter l'humidité et de forcer le système de chauffage à consommer plus.



Vérifiez les thermostats

Avec le passage à l'heure d'été ou d'hiver, pensez à revoir les plages horaires de fonctionnement de vos thermostats. Trop souvent, des bâtiments vides restent chauffés inutilement pendant la nuit, les week-ends ou les vacances scolaires.

Rémalard-en-Perche : La chaufferie bois-énergie inaugurée.

En 2021, la commune de Rémalard-en-Perche a bénéficié d'une mission de conseil en énergie du Te61. Ce pré-diagnostic a permis de mettre en avant l'opportunité pour la municipalité de réaliser une chaufferie bois-énergie et un réseau de chaleur. Objectif : centraliser les moyens de production de chaleur et alimenter plusieurs de ses bâtiments publics en énergie renouvelable et locale.

En effet, la collectivité présente dans son centre-bourg un ensemble de bâtiments communaux et intercommunaux (mairie, écoles, salle des fêtes...) regroupés dans un périmètre relativement proche. C'est pourquoi la mise en place d'un réseau de chaleur semblait la mieux adaptée. Rémalard-en-Perche a mis à disposition le terrain au syndicat qui est propriétaire de la chaufferie et des installations dans le cadre de l'exercice de sa compétence "production et distribution de chaleur".

La chaufferie est en service depuis le mois d'octobre 2024. Elle se substitue aux chaudières à énergies fossiles et assure, au moyen d'une énergie locale et renouvelable, la fourniture de chaleur pour une dizaine de bâtiments publics.



- Puissance chaudière bois : 230 kW
- Puissance chaudière gaz de secours : 510 kW

Réseau de chaleur :

- 330 mètres linéaires de réseau
- 12 bâtiments publics desservis (mairie, écoles, cantine, salle des fêtes...)
- 4 000 m² à chauffer

Une opération réalisée avec le soutien financier de :



7 MARS 2025 | "PORTE OUVERTE" ET INAUGURATION DE LA CHAUFFERIE.



L'après-midi, les habitants et le grand public ont pu découvrir l'installation.



David Durand, ingénieur du Te61 en charge du projet, a expliqué le fonctionnement de la chaufferie.



Les élus réunis autour des membres du conseil municipal des jeunes pour le traditionnel "coupé de ruban".

LES TRAVAUX DE LA CHAUFFERIE DES MONTS D'ANDAINE ONT DÉMARRÉ

La commune des Monts d'Andaine a fait le choix de nous confier la réalisation d'une chaufferie bois-énergie et d'un réseau de chaleur associé. Ce projet, initié en 2022, a pour objectif de remplacer les installations de chauffages vieillissantes présentes dans la MARPA* d'Andaine ainsi que dans le bâtiment de l'ancienne mairie.

Les travaux de réhabilitation d'un bâtiment communal qui accueillera la chaufferie et le silo adjacent ont démarré au mois de mai. Le réseau de chaleur d'une longueur de 70 mètres va être créé pour desservir les deux sous-stations reliées à la MARPA et à l'ancienne mairie. La chaufferie devrait être opérationnelle pour la prochaine saison de chauffe au mois d'octobre 2025.

* MARPA : Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie.

Fiche d'identité

CHAUFFERIE

Réhabilitation d'un bâtiment communal

- Puissance chaufferie bois : 110 kW
- Puissance chaufferie gaz (relève) : 2 x 80 kW

RÉSEAU DE CHALEUR

- Création de 2 sous-stations : MARPA d'Andaine et ancienne mairie
- Longueur du réseau de chaleur créé : 70 m





Le Te61 rejoint "LES GÉNÉRATEURS Normandie "

Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire.

Les collectivités locales sont des interlocuteurs incontournables dans l'émergence et le développement de projets éoliens et solaires photovoltaïques. En plus de leurs compétences en matière de planification et d'élaboration des documents stratégiques territoriaux, elles disposent d'une fine connaissance du contexte local.

Afin d'accompagner les collectivités dans ces nouveaux enjeux, le Territoire d'Énergie Normandie (regroupant les 5 syndicats d'énergies normands : Te61, SDEC Énergie, SDEM50, Siège27, SDE76) a rejoint le réseau « Les GÉNÉRATEURS » porté par l'ADEME. Désormais un réseau régional de conseillers de proximité est à votre disposition pour vous accompagner dans l'émergence des projets solaires photovoltaïques et éoliens, à l'échelle communale et intercommunale.

Les **GÉNÉRATEURS Normandie** fournissent une mission d'appui, d'animation et de conseil permettant de renforcer l'ingénierie territoriale des collectivités en matière d'énergie renouvelable via une information de premier niveau pour le montage de projet. Ils apportent notamment une expertise technique, administrative et financière pour les territoires souhaitant soutenir ou développer des projets.



Hélène Tesson, agent du Te61, est votre interlocutrice dédiée dans l'Orne.

Votre conseillère EnR porte un regard indépendant, neutre et objectif dans la phase d'émergence des projets. Ces spécialistes de l'éolien et du photovoltaïque œuvrent pour que les acteurs locaux s'approprient les enjeux de la production électrique renouvelable et soient en mesure d'accélérer le développement des projets sur leur territoire.

Un projet **photovoltaïque / éolien** sur votre commune ?

N'hésitez pas à la contacter !
helene.tesson@te61.fr

Notre conseillère en éolien et photovoltaïque est à votre disposition pour vous accompagner dans vos projets locaux !



Pour plus d'information sur ce dispositif :
Rendez-vous sur : <https://lesgenerateurs.ademe.fr/>



Maison de l'énergie : un semestre bien rempli !

Depuis le début de l'année 2025, la Maison de l'énergie du Territoire d'Énergie Orne a su séduire un public varié : scolaires, élus, agents communaux, professionnels, associations... Tous sont venus s'informer, expérimenter et échanger autour des enjeux énergétiques.

Parallèlement aux visites, la Maison de l'énergie accueille aussi des réunions, conférences et ateliers : entreprises, associations, collectivités locales s'y donnent rendez-vous pour échanger dans un cadre pédagogique, moderne et accessible.



LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre le fonctionnement de l'énergie à travers des maquettes, vidéos et animations interactives.

Découvrir le mix énergétique dans l'Orne et en Normandie.

S'interroger sur nos habitudes de consommation puis appliquer des écogestes à la maison.

Parole d'enseignante



« Les élèves m'ont tous dit qu'ils avaient apprécié la visite. Ils l'ont trouvée bien faite, ludique et très intéressante. En particulier, ils ont adoré le karting et le quiz sur tablette. Nous allons pouvoir faire des liens avec le programme de 5^e ».

Céline Ablitzer, professeure de physique-chimie.

Quelques chiffres

Depuis janvier 2025

> **650 visiteurs** accueillis

> **18 classes** de différentes sections (du CM1 au lycée), au total 400 élèves ont pu découvrir l'exposition sur le mix énergétique dans l'Orne et en Normandie.

> **7 réunions professionnelles** organisées par des partenaires (entreprises, collectivités, associations)

Pour en savoir plus...



Concours Les Écoloustics : les CM1-CM2 de Belforêt-en-Perche récompensés !

Les élèves de CM1-CM2 de l'école Thomas Pesquet de Belforêt-en-Perche sont les lauréats ornais du concours « Les Écoloustics » 2025. Pour concourir, ils ont réalisé une vidéo expliquant la transition énergétique dans leur commune en proposant des solutions innovantes pour l'avenir, tels de véritables apprentis scientifiques.

Le 22 mai dernier, ils ont été conviés à la Maison de l'énergie pour une cérémonie officielle organisée par le Te61. À cette occasion, un trophée leur a été remis ainsi que de belles récompenses pour saluer leur engagement et leur créativité.

Un nouveau chargé d'affaires énergie au Te61

Début février, **Mathieu Lunel** a rejoint l'équipe du Territoire d'Énergie Orne en tant que chargé d'affaires énergie au sein du service maîtrise de l'énergie.

Il effectue, pendant deux ans, la mission d'économiste de flux sur la collectivité de Flers et Flers agglo. Son expertise renforcera notre accompagnement auprès des communes pour optimiser la gestion de leur consommation énergétique et développer des projets en faveur de la transition énergétique.



Bienvenue à Mathieu !